



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP

Monitorage de la prise en charge

Projet 8.1





VALEURS – OBJECTIFS GLOBAUX

CHAMP D'ACTION 1 Compétences en matière de santé, information et participation	CHAMP D'ACTION 2 Offres adaptées au besoin	CHAMP D'ACTION 3 Qualité et compétences spécifiques	CHAMP D'ACTION 4 Données et transmission des connaissances
<p>OBJECTIF 1 La population a une meilleure connaissance des pathologies de la démence. Elle connaît les multiples facettes de la réalité de la vie quotidienne des personnes concernées. Les préjugés et les blocages sont éliminés.</p>	<p>OBJECTIF 3 Les personnes atteintes de démence et leur entourage disposent d'offres de soins flexibles, de qualité et adaptées au besoin tout au long de la chaîne de la prise en charge.</p>	<p>OBJECTIF 5 Le traitement, l'accompagnement et les soins dispensés aux personnes atteintes de démence se basent sur des directives éthiques.</p>	<p>OBJECTIF 8 Les cantons disposent des informations sur la situation actuelle et future des personnes atteintes de démence, car ces données sous-tendent la planification et le pilotage des soins à moyen et à long terme.</p>
<p>Projet 1.1 Activités de sensibilisation et d'information communautaires</p>	<p>Projet 3.1 Mise en place et extension d'un réseau de centres de compétences régionaux pour le diagnostic</p>	<p>Projet 5.1 Ancrage de directives éthiques</p>	<p>Projet 8.1 Monitoring de la prise en charge</p>
<p>Projet 1.2 Matériel d'information spécifique à la branche</p>	<p>Projet 3.2 Promotion de la coordination de prestations pour couvrir le besoin de soins individuel</p>	<p>OBJECTIF 6 Au cours de l'évolution de la maladie, la qualité de la prise en charge pour les personnes atteintes de démence est assurée.</p>	<p>Projet 8.2 Recherche concomitante</p>
<p>OBJECTIF 2 Les personnes concernées et leur entourage ont un accès facilité à une information circonstanciée ainsi qu'au conseil individuel et approprié pendant tout le déroulement de la maladie.</p>	<p>Projet 3.3 Mise en place et extension d'offres de décharge souples et régionales pour la prise en charge de jour et de nuit</p>	<p>Projet 6.1 Développement de recommandations dans les domaines du dépistage précoce, du diagnostic et du traitement pour les soins de base</p>	<p>OBJECTIF 9 Le transfert des résultats de la recherche dans la pratique et l'échange entre les chercheurs et les utilisateurs sont soutenus par des instruments appropriés.</p>
<p>Projet 2.1 Offre individualisée d'information et de conseil social pour les personnes concernées</p>	<p>Projet 3.4 Promotion de soins appropriés à la démence dans les hôpitaux pour soins aigus</p>	<p>Projet 6.2 Promotion des évaluations interdisciplinaires</p>	<p>Projet 9.1 Mise en réseau de la recherche et de la pratique</p>
	<p>OBJECTIF 4 Le financement approprié et supportable des prestations adaptées pour les personnes atteintes de démence est garanti.</p>	<p>OBJECTIF 7 Les professionnels de tous les horizons sociaux et sanitaires correspondants disposent de la compétence nécessaire dans leur domaine respectif pour diagnostiquer ou analyser la situation, traiter, accompagner et soigner les personnes atteintes de démence. Les compétences des proches et des bénévoles seront renforcées en fonction des besoins.</p>	
	<p>Projet 4.1 Reflet et rémunération appropriées des prestations</p>	<p>Projet 7.1 Elargissement de la formation de base, de la formation continue et du perfectionnement spécifiques à la démence</p>	
		<p>Projet 7.2 Renforcement de la compétence pour les proches et les bénévoles</p>	



Stratégie nationale en matière de démence 2014–2017

Motion Steiert « Pilotage de la politique en matière de pathologies de la démence I. Elaborer les bases requises » (09.3509)¹

« En collaboration avec les cantons et les organisations concernées, la Confédération élaborera les bases nécessaires afin que les coûts supportés par les individus et par la collectivité pour les pathologies de la démence puissent être suivis et observés dans la durée. On recueillera ainsi des données chiffrées

régulièrement actualisées. La Confédération soutiendra la politique suisse en matière de la démence. Ceci est urgent de définir, au regard de la prise en charge et de la qualité de vie des personnes concernées.

OBJECTIF 8 Les cantons disposent des informations sur la situation actuelle et future des personnes atteintes de démence, car ces données sous-tendent la planification et le pilotage des soins à moyen et à long terme.

Projet 8.1

Monitoring de la prise en charge

La faisabilité de la mise en place d'un système de monitoring est à examiner. En l'occurrence, il convient d'examiner notamment si le thème de la démence peut être mieux représenté dans les statistiques de la santé existantes. Dans l'affirmative, il faut définir et installer un système de monitoring, puis actualiser régulièrement les données. Des informations sur la prévalence en matière de démence ainsi que sur l'offre et la demande de projets adaptés aux besoins tout au long de la chaîne de prise en charge depuis le dépistage précoce jusqu'à la fin de vie doivent y être reportées. Sur la base des résultats, les coûts peuvent également être mieux quantifiés.



Survol du projet (I)

Objectif :

Etude de faisabilité d'un système de monitoring dans le domaine des démences

Questions:

- Quelles sont les informations disponibles sur les démences (situation actuelle) ?
- Quelles informations sur les démences sont nécessaires pour planifier les soins (situation à atteindre) ?
- Quelles sont les options permettant de combler les « lacunes » entre la situation actuelle et la situation à atteindre ?



Survol du projet (II)

Objet :

- Recherches sur la démarche à adopter dans le domaine du monitoring des démences à l'étranger, analyse des données, identification de solutions possibles avec le concours d'experts, étude de faisabilité concernant les options retenues
- L'OFSP a mandaté le Bureau BASS pour effectuer des analyses et des recherches



Réflexions conceptuelles préalables

Défis:

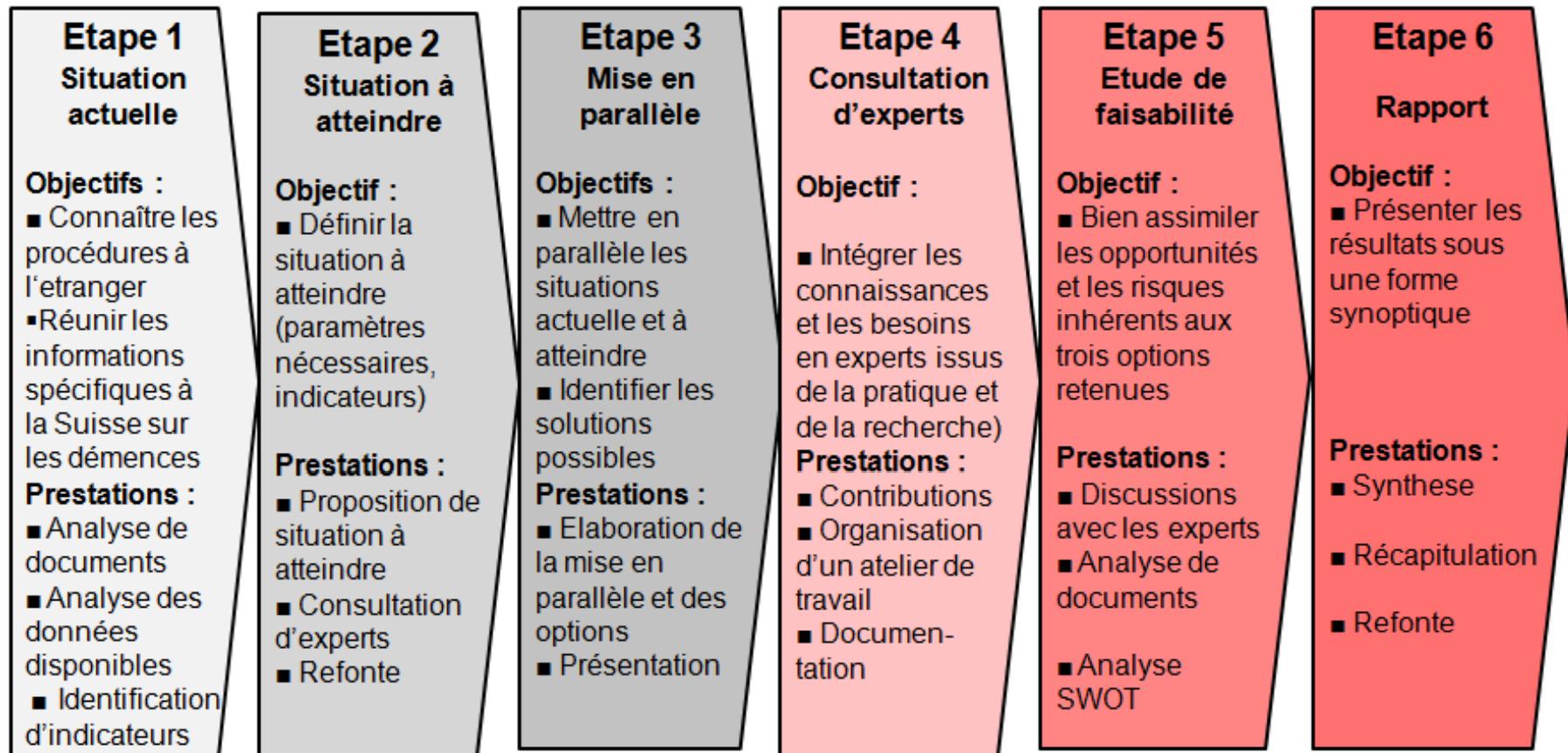
- Une enquête directe auprès des malades est difficile à mettre en œuvre
- Diversité des types d'habitation (plusieurs sources d'information nécessaires)
- Importante dynamique sur le terrain, formes des soins en gestation

Cinq catégories d'options:

- Recueillir exclusivement des données existantes
- Questions supplémentaires / modules thématiques dans des statistiques disponibles
- Répétition périodique de sondages et d'analyses déjà menés
- Conception / réalisation de notre propre enquête périodique spécifique parmi la population
- Etablir un registre spécifique aux démences



Démarche



Quelle: Offerte Büro BASS



Consultation d'experts

Expert accompagnateur permanent :

Peter Rüesch, directeur du centre des sciences de la santé à la Haute école zurichoise des sciences appliquées (ZHAW)

Comité de suivi :

- Utilisateurs et fournisseurs de données, prestataires
- Par étapes, comme suit :
 - étape 2 : validation de la définition de la situation à atteindre
 - étape 4 : validation des solutions possibles (situation actuelle / à atteindre), atelier (étape indépendante)
 - étape 5 : étude faisabilité (analyse SWOT)



Calendrier

	Avril				Mai				Juin				Juillet				Août				Septembre				Octobre							
KW	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44		
Tâches du projet																																
1a: Analyse de doc. à l'étranger	■																															
1b: Analyse de documents en Suisse					■																											
2: Proposition de situation à atteindre									■																							
2: Consultation de situation à atteindre													■																			
2: Refonte Situation à atteindre																	■															
3a: Mettre en parallèle les situations actuelle et à atteindre													■																			
3b: Identifier les solutions possibles																	■															
4: Atelier de travail avec experts																	■															
5: Etude de faisabilité																					■											
6: Rapport																									■							
Réunion entre le mandant et le Büro BASS																																
Discussion du résultat de la consultation													X																			
Discussion du résultat de l'atelier de travail																	X															
Discussion du rapport final																									X							
Rapports																																
Ebauche du rapport final																									X							
Executive Summary (d et f)																													X			
Rapport final définitif																													X			
Participation à la réunion de lancement																																
Kick-off: projets dans le cadre de la stratégie démente									X																							

**Operativer
Ausschuss
16.10.2014**



Equipe de projet

Bureau BASS :

- Kilian Künzi (Managing Partner, responsable du projet senior), direction du projet
- Melania Rudin (responsable du projet junior)
- Thomas Oesch (responsable du projet junior)
- Coopération au projet : Peter Rüesch, directeur du centre des sciences de la santé à la Haute école zurichoise des sciences appliquées ZHAW

OFSP :

- Chantale Bürli (collaboratrice scientifique), direction du projet
- Verena Hanselmann (direction du projet OFSP Stratégie nationale en matière de démence)
- Margreet Duetz Schmucki (responsable de la section Politique nationale de la santé)
- Salome von Greyerz (responsable de la division Stratégies de la santé)
- En coopération avec la CDS : Stefan Leutwyler et Pia Coppex



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP

Je vous remercie de votre attention!